



Page 1 sur 3

INFORMATIONS MEDICALES COMPLEMENTAIRES : ☐ NON / ☐ OUI, lesquelles ?

VOTRE ENFANT FAIT-IL DES ALLERGIES ? : ☐ NON / ☐ OUI, lesquelles ?

VOTRE ENFANT A-T-IL UNE CONTRE-INDICATION ? : ☐ NON / ☐ OUI, lesquelles ?

À compléter obligatoirement en entourant la mention désirée

J'autorise la GVI à communiquer avec moi par voie électronique (mail, newsletter) ou par SMS ou sur WhatsApp.	OUI	NON
J'autorise la GVI à photographier mon enfant dans le cadre des différents événements ou activités que l'Association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'Association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.	OUI	NON
Je reconnais avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire du règlement du sportif mineur et m'engage à le respecter.	OUI	NON

⇒ J'autorise mon enfant à pratiquer l'activité suivante dans le cadre de l'association :

Cours 21		Danses + gym récréative (de 7 à 13 ans) Mercredi <u>15h 00 à 16h 00</u> COSEC salle B
Cours 22		Danses + gym récréative (de 3 à 6 ans) Mercredi <u>16h 00 à 17h 00</u> COSEC salle B

La GVI Vaires lauréate du programme "J'aime mon territoire" du **Crédit Agricole Brie Picardie**, a décidé de prendre à sa charge la licence FFEPGV des enfants pour la **saïson 2026/2027**.

TARIFS 2026 / 2027			Possibilité de paiement en 3 fois		
GVI	Licence	Total à payer	Le 15/09/26	Le 01/01/27	Le 01/04/27
110€	26,50€	110€	50€	30€	30€
Une réduction à l'adhésion est accordée aux enfants d'une même fratrie. Nombre de frères et/ou de sœurs :					

⇒ J'autorise l'animatrice du cours :

☐ À laisser mon enfant repartir seul

☐ À laisser mon enfant repartir avec :

Mr, Mme :

Lien avec l'enfant :

Tél portable :

ASSURANCE : Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1er septembre 2026 au 31 août 2027. Je suis informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. La souscription de ces garanties complémentaires peut se faire auprès d'un assureur de son choix.

Réservé à la GVI lors de votre adhésion
L'adhérent souhaite une attestation de paiement ☐ Oui ☐ Non pour un remboursement (CE, mutuelle...)
Payé la somme deeuros pour :Unité(s)
☐ par chèque Préciser le nombre de chèques :
☐ en espèces Sigle Banque :
Inscription validée par :(prénom du membre du CA)

Représentant légal
Vaires sur Marne le : ____ / ____ / ____
 Lu et approuvé
 Signature



SPORTIF MINEUR

Saison : 2026/2027

A conserver par
le représentant légal de l'adhérent mineur



Mail : info@gvivaires.fr

REGLEMENT

A. IL NE SERA PROCÉDÉ À AUCUN REMBOURSEMENT : l'année est due et les droits d'inscription ne sont pas remboursables.

B. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'association est mise en jeu seulement à partir du moment où l'enfant a été pris en charge par l'animatrice de la séance ou une personne mandatée par l'association, à l'entrée du COSEC (accueil).

Cette responsabilité n'est pas engagée hors de l'entrée du COSEC, ni à partir de l'heure de la fin de séance.

EN CONSÉQUENCE, VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée du COSEC (accueil),
- ne pas le laisser seul sur les lieux,
- ne pas repartir sans l'avoir confié effectivement à l'animatrice ou une personne mandatée par l'association,
- venir chercher votre enfant à l'heure à la fin de la séance dans la salle ou à l'entrée du COSEC. La sortie s'effectue durant **les 5 dernières minutes de la séance**. Les animatrices ou les bénévoles de l'association ne sont pas tenus de rester après l'heure de fin des séances.

Si vous ne pouvez vous-même récupérer votre enfant à la fin de son cours, il est IMPÉRATIF que vous remplissiez l'autorisation en précisant le nom de la personne habilitée à venir le chercher.

C. PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ :

L'activité pratiquée par votre enfant nécessite une présence régulière aux séances, il ne s'agit pas d'une garderie mais bien d'une activité éducative, vous vous engagez donc à assurer à votre enfant une présence régulière et les absences devront être motivées auprès de l'animatrice.

Les enfants devront porter une tenue adaptée à l'activité pratiquée. **TENUE SPORTIVE ET BASKETS PROPRES À N'UTILISER QUE DANS LA SALLE.**

D. DOCUMENTS À FOURNIR :

- ☐ Le bulletin d'adhésion et les autorisations parentales complétés et signés.
- ☐ Le paiement de la cotisation
- ☐ Concernant l'état de santé de l'enfant : remplir le questionnaire relatif à l'état de santé de l'enfant (volet à conserver par le représentant légal). Si réponse OUI à l'une des questions, fournir un certificat médical de moins de 6 mois avant le 30 septembre 2026, SANS CE DERNIER, L'ENFANT NE POURRA PLUS ASSISTER AU COURS JUSQU'À LA REMISE DE CELUI-CI.

E. STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

L'adhésion à la GVI entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site de la GVI (www.gvivaires.fr).

F. PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : la GVI est administrée par un Bureau bénévole. Il est important que le représentant légal participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle (AG).

Afin de vous avertir d'une éventuelle annulation de cours, un message "Annulation du cours" sera envoyé par SMS ou par mail. Veuillez à tenir à jour vos coordonnées

- La GVI collecte et utilise les données personnelles, renseignées dans le bulletin d'inscription, dans le cadre du contrat d'adhésion avec la GVI.
- Les données personnelles sont utilisées à des fins de gestion associative. Ces informations sont communiquées à la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) pour la prise de la licence fédérale. Pendant la conservation de mes données, la GVI a mis en place des moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.
- À tout moment, vous avez le droit d'accès, de modification et d'effacement de vos données personnelles. Pour faire valoir ce droit, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : rgpd@gvivaires.fr ou un courrier à : GVI Vaires, Mairie de Vaires, 26 Bd de Lorraine 77360 Vaires sur Marne.